



Château de Treydieu



Château du Chéry

Chères Brenatoises, chers Brenatois,

L'année 2022 est déjà entamée depuis deux mois. La fin de l'hiver approche à grands pas pour laisser la place à la douceur printanière et aux beaux jours. Le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller notre village et notre moral. Nous en avons le plus grand besoin dans ce contexte incertain.

Avant de vous parler de l'année à venir pour notre commune, je voulais vous informer de changements au sein de l'équipe municipale. En effet trois élus nous ont fait part au cours de l'année passée et en ce début d'année, de leur souhait de quitter le conseil pour des raisons qui leurs sont toutes personnelles. J'ai donc accepté leur démission et nous avons dû réorganiser l'équipe. Vous trouverez, les informations relatives à ces changements dans ce bulletin.

Au cours du 1er trimestre de chaque année, les élus et les services communaux travaillent de concert à l'élaboration du budget primitif. L'édition 2022 ne déroge pas à cette règle. Les résultats de clôture du budget 2021 reflètent notre volonté et notre détermination de maîtriser nos dépenses et d'augmenter nos recettes pour réaliser nos différents investissements.

2022 sera donc un peu plus chargée qu'à l'accoutumée en termes de projets que les années précédentes. La crise sanitaire avait eu pour effet de ralentir l'économie et les investissements, les différents plans de relance et les nombreuses subventions à venir nous permettent d'entrevoir l'avenir de façon plus positive. Dans les projets en cours, on trouve des projets importants, remplacement de la passerelle entre Durette et la Redonde, aménagement des quatre entrées de bourg situées sur les routes départementale de notre commune, afin d'apporter de la sécurité. Réfection de la salle des fêtes afin de lui donner un petit coup de jeune. On trouve également des projets moins importants en termes de financement, mais tout aussi importants en termes de qualité de vie. Projets menés dans le cadre de l'action sociale et santé, réfection du mur nord du cimetière, dont les travaux débiteront mi-mars. Et pour terminer avec ce programme d'action, le projet mené par le Conseil Municipal des Jeunes, la réalisation d'un Skate Park, afin que les ados de notre commune aient enfin un endroit bien à eux pour se retrouver. Reste à espérer que les subventions et les aides sollicitées soient bien au rendez-vous.

2022 verra également l'achèvement des dossiers engagés en 2021. La réalisation du Plan d'aménagement durable touche à sa fin, les travaux d'assainissement et de mise en séparatif dans le quartier de la rue de Durette n'en n'ont plus que pour quelques semaines, et enfin les touches finales de la place de la Redonde sont en cours, avec une inauguration prévue pour le 30 avril, mais nous auront l'occasion de vous en reparler d'ici-là.

Dans un tout autre registre, l'année 2022 sera aussi chargée par les différentes opérations électorales. En effet, les élections présidentielles auront lieu en avril prochain et les élections législatives dans le courant du mois de juin. Elles seront déterminantes pour l'avenir de notre pays. Comme à l'accoutumée, les élus du conseil municipal seront présents pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps et prenez toujours soin de vous.



Conception et réalisation :

Marie-Laurence Foury, Jean-Noël Peyrot, Cathy Dabert, Lionel Sutty, Edwige Cussalgras.

Evolution du Conseil Municipal

Suite à la démission de deux adjoints, Mme Bénézit et Mr Faure, le Conseil Municipal a élu deux nouveaux adjoints pour les remplacer :

- ◆ Mme Cathy Dabert, 3ème adjointe, en charge de la Santé et de l'Action Sociale
- ◆ Mr Vincent Martinant, 4ème adjoint, en charge de la voirie et des réseaux.

Le Conseil Municipal vous informe également de la démission de Mr Olivier Raynaud.



Réalisations municipales en 2021

Malgré la crise sanitaire qui a perturbé la vie quotidienne, mais aussi les entreprises et les administrations, nous avons pu lancer et réaliser plusieurs chantiers en 2021.

- ◆ La création d'un cheminement piéton qui relie la Rue de Durette à la Mairie et à la salle polyvalente
- ◆ La rénovation de la place de la Redonde
- ◆ Les travaux de remise aux normes électriques du local des Associations à la Redonde
- ◆ Les travaux de voirie et de réseaux Rue de Durette (chantier toujours en cours)
- ◆ Le plan d'aménagement durable, et notamment la résidence d'artistes pour inventer ensemble notre village de demain



Les projets municipaux pour 2022

Bien que le budget pour l'année 2022 ne soit pas encore voté, les principales orientations pour l'année 2022 sont déjà bien arrêtées.

Voici donc une liste non exhaustive des projets qui vont être lancés sur la commune en 2022 :

- ◆ Sécurité routière (sécurisation des entrées de bourg - tranche 1)
- ◆ Rénovation de la salle polyvalente (sol, peintures, menuiseries)
- ◆ Remplacement de la passerelle de Dore
- ◆ Rénovation du mur du cimetière, avec l'aide des brigades techniques de l'Agglo Pays d'Issoire
- ◆ Divers travaux de voirie
- ◆ Travaux sur les bâtiments communaux
- ◆ Jointoiement du parvis de l'église
- ◆ Création d'un skate park et autres projets du Conseil Municipal des Jeunes
- ◆ Achat de matériel pour entretien des espaces verts
- ◆ Travaux de rénovation sur un logement communal Rue de l'Ailloux



LE SAVIEZ-VOUS ?

Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme est propriétaire des réseaux public d'électricité basse et moyenne tension du département.



Créé en 1947
sous le nom
de SIEG



Objectif :
Rassembler les
collectivités locales



Intervient pour
le compte des
communes

Missions



Construction de réseaux



Éclairage Public



Concession

Contrat autorisant ENEDIS à exploiter le
réseau électrique



Transition Énergétique

Chiffres-Clés

19 408

KM de réseaux basse
et moyenne tension

436 361

usagers

1 300

chantiers par an

30 M€

investis sur les réseaux

Au service du territoire

Nous vivons une crise sanitaire qui nous a obligé encore l'an passé à ne pas pouvoir nous réunir pour nos traditionnels repas et voyages.

Nous gardons notre enthousiasme et nous travaillons sur un projet pour que, dès que ce sera possible, nous puissions nous retrouver de façon inoubliable.

Après une réunion CCAS entre de nouveaux membres de la population élus et après accord du Conseil



**150 colis ont été distribués en plusieurs fois
afin d'appliquer les gestes barrières.**

Cette année, l'équipe du CCAS a fait le choix d'un colis par foyer.

**Toute l'équipe du CCAS a participé activement
et nous les en remercions.**

Nous avons eu un accueil très chaleureux et avons pu partager des sourires, des remerciements, des réflexions constructives de nos aînés.



Merci également à nos quatre cuisiniers qui nous ont offert de belles recettes pour les fêtes.

Nous tenons à souligner l'implication des enfants de l'école de Brenat et nos employés municipaux qui, pendant le temps de la cantine ont réalisé des dessins pour décorer les colis. Nous remercions Madame PAUC pour son investissement dans la réalisation du projet d'unir par un dessin, les bienfaits de la mixité intergénérationnelle.



« Nous ne serons jamais trop vieux pour nous réinventer »

Marion Prigent



Cathy DABERT, Adjointe Santé Action Sociale

Les membres du CCAS, **Pierre MARTINANT, Pierrette FEUR, Jean Michel CAUFMENT, Annie PAUC, Marie France DOMAS.**

Les élus, **Lionel SUTY, Cathy DABERT, Christiane SAUREL, Marie Laurence FOURY, Olivier RAYNAUD, Florine CHALENCON, Marie-Noëlle RABELLE**

Information de l'ADIL



Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques sur le logement** :

Acheter, vendre ou louer un logement,
investir dans l'immobilier, réaliser des travaux,
connaître les normes ou la qualité du bâti,
gérer un logement en copropriété ...

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme

Par courrier, courriel, téléphone ou rendez-vous

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Des **permanences** sont organisées sur le département.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org www.adil63.org





Santé dans ma Commune

Une première grande action : la vaccination contre le covid 19

Le coronavirus fait de nouveaux malades chaque jour en France. Cette 5ème vague est très contagieuse et notre équipe municipale continue à se mobiliser. Nous sommes toujours commune pilote pour l'ensemble des collectivités de l'Agglo Pays d'Issoire.

Nous avons continué à faire le lien pour que nos habitants soient vaccinés le plus rapidement possible. Toutes les demandes pour accéder à la deuxième et troisième dose de vaccin ont été honorées. Nous sommes ravis des retours positifs des habitants qui ont été faits à l'équipe municipale.

Nous souhaitons souligner **l'entraide Brenatoise** qui nous a permis de confirmer que traverser cette crise dans notre village est une chance.



Surtout restons toujours autant mobilisés !

Respectez les gestes barrières, testez vous dès que vous avez un doute ou que vous êtes cas contact. Isolez vous dès que vous êtes contaminés. Il ne faut pas oublier de vous déclarer à l'assurance maladie afin de déclencher les démarches nécessaires.

L'équipe municipale est à votre service si vous avez besoin, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Le dialogue est le médicament de la crise. Le dialogue permanent est le vaccin du conflit.

Edith Boukeu, journaliste, factchecker, Cameroun, Yaoundé



Notre deuxième action : la mutuelle de Village

La municipalité a choisi de donner l'accès à une complémentaire santé à moindre coût avec des prestations de qualité. Nous sommes heureux de constater que les dernières permanences ont eu un réel succès. Les habitants sont venus nombreux. Ils nous ont fait part de leur satisfaction, soit parce qu'ils ont souscrit un meilleur contrat, soit parce qu'ils ont constaté qu'ils étaient très bien protégés par leur mutuelle.

Nos conseillères Precocia sont à l'écoute, disponibles, souriantes et elles n'hésitent pas à faire le lien avec notre équipe. Quatre élus étaient présents aux dernières permanences pour accueillir les habitants, nous les remercions énormément. Cela témoigne que la santé rassemble. De cet événement positif nous réorganiserons deux autres demi-journées :

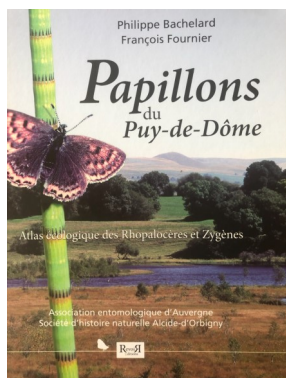


Mercredi 6 avril de 9 h 30 à 12 h

Une autre demi journée en juin, date que nous vous communiquerons dès que nous l'aurons organisée.



Santé dans ma Commune



Notre 3ème action : Randonnée pédestre qui unit santé environnement et patrimoine

L'équipe municipale a choisi l'association des soins palliatifs de l'hôpital d'Issoire pour collecter des fonds lors d'un projet organisé autour des papillons. Nous veillerons à améliorer les conditions de fin de vie de nos habitants et ce partenariat témoigne du début de notre collaboration. Notre projet est organisé également en partenariat avec l'Agglo Pays d'Issoire.

Nous pouvons compter sur leur soutien en terme de communication

L'évènement va se dérouler de façon suivante :

Jeudi 12 mai 2022 : Exposition Papillons dans l'église de Brenat

Avec la présence de François Fournier, président de l'AEA et habitant de Brenat

Le matin : école de Brenat, l'après midi : école de Flat

Vendredi 13 mai 2022 : Exposition Papillons dans l'église de Brenat

Le matin : école d'Orbeil, l'après midi : école de Sauxillanges

Samedi 14 mai 2022 : Exposition Papillons dans l'église de Brenat

De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 heures

Ouverture de l'exposition à toute la population

18 h 30 Conférence sur les araignées à la salle polyvalente de Brenat

Démystification des araignées par Cyril Courtial, aranéologue (AEA). La conférence sera suivie du pot de l'amitié offert par la municipalité.

Dimanche 15 mai 2022 de 13 h 30 à 16 h 30—Randonnée

Exposition Papillons dans l'église de Brenat de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Marchons à la découverte des Papillons sur les sentiers de notre village de Brenat

5 € pour les adultes, 2 € pour les enfants

Visite guidée 20/30 personnes de 14 h à 15 h 30 avec François Fournier, président de l'AEA (Association Entomologique d'Auvergne).

17 heures : Salle polyvalente de Brenat, Restitution des fonds à l'association des soins palliatifs en présence des officiels. La municipalité nous offrira le pot de l'amitié



La mort n'est rien. Elle délivre le papillon d'une mauvaise toile d'araignée. Ce qui n'est pas tolérable, c'est le tissage qui traverse la peau et le cœur

Tahar Ben Jelloun, Artiste, écrivain, Poète

Notre 4ème action : Organisation d'un don du sang à la salle polyvalente du Chauffour

2ème et 3ème collecte organisée par l'équipe municipale de Brenat et son collectif don du Sang

Vendredi 11 février de 16 h à 19 h et vendredi 1er juillet 2022 de 16 h à 19 h

Après le succès du vendredi 2 juillet 2021 de notre collecte de 67 dons nous voulons réorganiser à nouveau cet événement avec autant d'enthousiasme. Nous avons fixé le vendredi 1er Juillet. Mais devant l'urgence d'une pénurie considérable de sang à cause de la crise sanitaire, l'EFS nous a sollicité pour que l'on puisse les aider. L'équipe Municipale engagée dans son projet Santé dans ma commune pour ses actions solidaires a répondu présente malgré le manque de temps. Le collectif don du sang s'est mobilisé pour que la collecte du vendredi 11 février soit une réussite. Nous avons recontacté l'association don du sang de Saint Rémy de Chagnat afin qu'ils viennent nous apporter leur soutien. Nos jeunes élus participent activement à toutes nos actions de Santé. Naturellement, nous continuons le partenariat avec le Centre Hospitalier Paul Ardière ainsi qu'avec l'Agglo Pays d'Issoire et nous les avons rapidement contacté pour la communication. Merci à la Municipalité d'Orbeil qui nous offre la salle du Chauffour et nous sommes ravis que la collaboration entre nos deux communes perdure. Les donateurs ont félicité la qualité de la collation et nous allons essayer d'être de nouveau à la hauteur avec des produits locaux. Nous remercions le dévouement du collectif Brenatois qui a fait de la collation un moment convivial. Nous espérons que vous viendrez nombreux constituer ce merveilleux collectif.

Donner son sang ne prend qu'une heure mais le service rendu est démultiplié.

Donner son sang c'est un geste simple et solidaire

Notre 5ème action : La pandémie comme amplificateur, la lutte contre les violences

L'équipe municipale s'engage contre la lutte de toutes les violences. Malheureusement, la crise sanitaire a accentué ce phénomène.

Des chiffres :

1 femme décède tous les 2 jours, victime de son conjoint ou son ex-conjoint.

125 840 femmes victimes de violences conjugales en 2019

Les appels reçus par le 3919 ont triplés pendant le confinement de mai à juin 2020

L'équipe municipale a lancé une campagne d'affichage dans la commune. Ceci est notre première action dans ce domaine et nous travaillons activement pour vous proposer d'autres moyens de protection.



La violence est injuste d'où qu'elle vienne.

Jean Paul Sartre

Artiste, écrivain, Philosophe, romancier 1905 1980



Prenez bien soin de vous

Cathy DABERT, Adjointe Santé – Action Sociale

Information du SICTOM



TOUS acteurs au quotidien de la transition écologique !



EXTENSION des CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} MAI 2021, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prend en charge TOUS NOS EMBALLAGES sans exception dans nos bacs de tri.

Jusqu'alors, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées seulement aux bouteilles et flacons. Dorénavant, plus de question à se poser, les emballages tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice ou encore le pot de yaourt sont à déposer dans nos bacs de tri ! Cette extension des consignes de tri a pour but de simplifier le geste de tri sur l'ensemble du territoire français, de réduire le volume de nos bacs gris et la quantité de déchets incinérés, mais aussi de limiter l'impact de notre consommation sur la planète.

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU :

POTS, BOÎTES, BARQUETTES, SACS ET FILMS PLASTIQUES, TUBES
BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...

N'oubliez pas les emballages !
Toujours en TRI

TOUJOURS :

CAHIERS, ENVELOPPES, LIVRES, CATALOGUES, JOURNAUX, PUBLICITÉS, SACS EN PAPIER
CARTONNETTES, BRIQUES, BOÎTES
FLACONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES
BOÎTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES

Votre bac de tri est trop petit ?

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut-être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.

Coût de collecte des ordures ménagères résiduelles
Coût de traitement des ordures ménagères résiduelles
= Maîtrise des coûts de gestion des déchets

Des FRÉQUENCES DE COLLECTE adaptées à L'UTILISATION RÉELLE DU SERVICE
Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit de maîtriser la facture déchets auprès des ménages et de limiter l'impact écologique tout en préservant la qualité du service.
De ce fait, la collectivité poursuivra en 2022 l'optimisation de ses circuits de collecte.
Certaines communes verront à leur tour, leur fréquence de collecte (en ordures ménagères) passer à une seule tournée hebdomadaire.

La COLLECTE DU VERRE en régie !

Afin d'optimiser les performances liées à la collecte du verre, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prendra ce service en régie à compter du 1^{er} janvier 2022.

De nombreuses colonnes à verre sont réparties sur l'ensemble des communes de la collectivité. Toujours soucieux d'améliorer son service de proximité, la densification du maillage du territoire se poursuit. Ainsi, 9 colonnes ont été ajoutées au cours de l'année.

Il est également possible pour les usagers de déposer le verre en déchèterie.

Vous pouvez connaître l'emplacement des colonnes à verre sur votre commune en consultant le site internet de la collectivité : www.sictom-issuire-brioude.com



Nous sommes sur Facebook... !

Afin de vous apporter un service toujours plus performant, nous avons tenu à compléter nos canaux de communication par une page Facebook. Suivez notre fil d'actualité : articles, événements, informations et anecdotes. Cette page vous propose une communication plus spontanée et variée. ABONNEZ-VOUS en UN CLIC, partagez, likez et commentez !

... Et YouTube !

Découvrez sur notre chaîne plusieurs vidéos liées à l'activité du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (tutos compostage, fabrication d'objets...)

Sur la Commune de BRENAT :

Ordures ménagères
136 tonnes collectées/an

Collecte sélective
35 tonnes collectées/an

Verre
13 tonnes collectées/an

15 tonnes évitées/an grâce au compostage

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issuire-brioude.com

Gestion des déchets

Composteurs collectifs :

Vous avez pu constater l'apparition de deux composteurs collectifs sur la commune, l'un à la Redonde et l'autre dans le bourg de Brenat. Ils sont gérés par le SICTOM avec l'aide des habitants bénévoles.

Dans les semaines à venir, vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres une information du SICTOM vous proposant d'être bénévole pour l'utilisation de ces composteurs, et une formation vous sera proposée. Seules les personnes ayant reçu la formation pourront utiliser les composteurs, et se partageront le compost obtenu.

Il est à noter que pour éviter les dépôts sauvages, ces composteurs sont fermés à clé. Seules les personnes formées par le SICTOM disposeront d'une clé.



Bennes collectives :

Dans le quartier de l'école, au cœur du bourg, il était compliqué pour chacun de stocker ses poubelles individuelles et les sortir à chaque collecte prenait beaucoup de place sur la chaussée. C'est pourquoi, en accord avec le SICTOM, la majorité des poubelles de ce quartier ont été remplacées par des bennes collectives. Ce système semble être un succès auprès des habitants, et la commune souhaite proposer ce service aux habitants intéressés dans d'autres quartiers ou hameaux.

Si vous souhaitez l'installation de ce type de bennes collectives dans votre quartier, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie, nous procéderons alors à des enquêtes de voisinage et si un accord est obtenu, elles seront mises en place gratuitement et les bacs individuels repris par le SICTOM.



Brenat à table

Les Recettes de Cathy

Le ti-punch et le couscous de la famille Gidon

Le ti-punch en créole Antillais est un cocktail à base de Rhum, et le couscous est d'une part une semoule de blé dur préparée à l'huile d'olive et d'autre part, une spécialité culinaire issue de la cuisine berbère. Il est avec la tajine l'un des plats emblématiques de la cuisine traditionnelle du Maghreb.

Le couscous à base d'agneau, une viande réputée pour être raffinée et souvent consommée lors des fêtes, s'avère être bénéfique pour notre santé puisqu'elle permet de réduire les risques d'anémie et de renforcer notre système immunitaire.

*Et c'est l'association audacieuse de ces deux recettes
qu'Edith et André Gidon ont voulu nous offrir*

Edith est née à Chaméane et André dit « dédé » est un pur Brenatois. Ils se sont rencontrés dans un bal à Parentignat et à ce jour, ne se sont plus jamais quittés. La célébration à Chaméane de leur mariage le 16 février 1974 fut un événement festif inoubliable. De cette union a vu le bout de son nez, David le 15 mai 1974. Leur fils est également un habitant de notre beau village.



Edith a travaillé à l'usine Ducellier à Issoire pendant plus de 10 ans puis dans l'entreprise de Monsieur et Madame Pelletier dont elle garde de très bons souvenirs.



Dédé, l'instituteur ne passait pas inaperçu lorsqu'il enseignait. Il a encadré de la petite section à la 6ème et également en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté). 120 écoles différentes ont eu la fierté de connaître **Dédé l'instituteur**. Notre enseignant passionné de son métier a fait preuve d'une pédagogie et d'un climat affectif favorable au développement de ces jeunes enfants. Sa polyvalence l'a également amené à tenir la fonction de directeur d'école puisqu'à l'époque dans les campagnes nous avions des classes uniques.

Son engagement à la fonction publique d'Etat fut réellement rigoureux

Dédé dit « j'ai manqué une fois l'école pour me faire opérer des dents, et j'ai été une fois en retard de toute ma carrière pour fêter l'élection de François Mitterrand en 1981 ».

André, en plus de sa belle profession, s'est engagé comme trésorier pendant 10 ans à la Communauté de Communes des Coteaux de l'Allier. L'équipe Municipale le remercie pour avoir représenté Brenat de façon honorable. Il a su manier les chiffres avec rigueur et prudence. Dès que l'éducation nationale a donné le droit à la retraite à dédé l'instituteur, notre Brenatois a tiré sa révérence avec un petit pincement au cœur.

*Adieu Monsieur le professeur, on ne vous oubliera jamais et tout au fond de notre cœur ces mots sont écrits
à la craie, nous vous offrons ces quelques fleurs pour dire combien on vous aimait on ne vous oubliera
jamais Adieu Monsieur le professeur*

Extrait des paroles de la chanson Hugues Aufray



Brenat à table

Les Recettes de Cathy

A la retraite la fonction de délégué départemental de l'éducation nationale l'attendait et il a siégé pendant 15 ans toujours avec bienveillance et précision.

Lorsque que Dédé conte sa vie, Edith témoigne d'un engouement pour son mari.

De ce couple uni, Edith me dit spontanément :

Dédé c'est mon homme et cela le sera toujours
J'aime sa présence, son humour parfois décalé
mais les dédérades s'enchainent sans cesse
Les journées avec lui passent trop vite. Nous jardinons beaucoup.



Ce duo gagnant a eu fait jusqu'à 80 pieds de tomates. Ils font leurs semis, leurs conserves. Edith et Dédé aiment les promenades dans notre village où il fait bon vivre.



Et dès que possible, notre ex-instituteur fait marcher sa mémoire en remplissant des grilles de mots croisés. Le journal l'Equipe est son quotidien sportif préféré, il ne veut pas rater d'informations dans ce domaine de prédilection lui ancien rugbyman d'Issoire.

Après plusieurs heures d'échanges sympathiques, il a fallu se séparer et dire un grand au revoir mais pas adieu Monsieur le professeur et Madame Edith.

Être enseignant ce n'est pas un choix de carrière, c'est un choix de vie

François Mitterrand 7/7 12 février 1989

Recette ti-punch par Dédé Gidon

(merci Henri mon pote du partage recette)

Pour 20 litres

75 cl de canne à sucre

75 cl de grenadine

6 l de rhum blanc

6 l de pur jus d'orange

6 l de jus de goyave

Cerises en bocal

1 kg d'oranges

4 ou 5 citrons



Le conseil de Dédé

Faire macérer la préparation plus de 24 heures et éviter de goûter toutes les heures :-)



Brenat à table

Les Recettes de Cathy

Recette du Couscous par Edith Gidon

4 à 5 morceaux d'agneau (collier + côtes), 1 boîte de concentré de tomates, 1 boîte de tomates pelées, ail, oignons, persil, 1 bouquet d'épices spécial couscous (5 tapées), gingembre (2 tapées), baies des îles (10), 5 piments de cayenne.



Un grand merci pour l'illustration
du Palmier à Mylann PICHON

5 ans et demi

Faire revenir l'agneau à l'huile d'olive. Ajouter une boîte de tomates pelées.

Remplir d'eau une marmite et ajouter à la viande.

Mettre ail, oignons, persil et concentré de tomates. Délayer avec de l'eau sel et poivre.

Mettre toutes les épices et porter à ébullition. Ajouter une boîte d'eau. Ajouter 1 kg de carottes, 50 gr de beurre et cuire 5 mn.

Ajouter les navets, 5 mn après les poivrons. Ajouter une boîte de pois chiches avec le jus. 5 mn après mettre les courgettes (5 moyennes). Laisser cuire 1/4 d'heure puis faire mijoter le lendemain 3/4 d'heure.

Pour la semoule, faire bouillir de l'eau salée, bien mélanger la semoule avec l'huile d'olive. Ajouter l'eau et bien mélanger, mettre un couvercle.

Mélanger pour séparer les graines.



Le conseil d'Edith

Ne pas éplucher les légumes

Prenez bien soin de vous

Cathy DABERT, Adjointe Santé Action Sociale



Commémorations au monument aux morts

La Première Guerre mondiale qui se déroula de 1914 à 1918 est la principale guerre commémorée par les monuments aux morts. Cette guerre a mis en jeu plus de soldats, provoqué plus de décès et causé plus de destructions matérielles que toute guerre antérieure. Plus de 60 millions de soldats y ont pris part. Pendant cette guerre, environ 9 millions de personnes sont décédées et environ 8 millions sont devenues invalides.

Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 35 000 monuments aux morts qui sont érigés malgré les difficultés de la reconstruction (plus de 95 % des communes françaises en possèdent un).

«[https://fr.wikipedia.org/wiki/Monument aux morts](https://fr.wikipedia.org/wiki/Monument_aux_morts) »

Mr le maire et le conseil municipal organisent annuellement plusieurs dépôts de gerbe :

♦ **Le 8 mai /** Célébration de l'Armistice du 8 mai 1945.

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945. Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Si les Français ne travaillent pas le 8 mai, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1946, la commémoration de la victoire à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.

Quelques années plus tard, en 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé.

Sept ans plus tard, en 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.

Ultime changement en 1981 : le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.

Depuis, le rituel veut que chaque 8 mai, le président de la République passe en revue les troupes place de l'Étoile, ravive la flamme du tombeau du Soldat inconnu et dépose une gerbe.

« <https://www.gouvernement.fr/la-celebration-du-8-mai> »

♦ **Le 14 juillet** / Jour de Fête nationale commémoré depuis 1880.

Dans les faits, de la IIIe République à nos jours, les maires des communes de France et les Français commémorent deux 14 juillet. La prise de la Bastille et l'insurrection populaire du 14 juillet 1789, ou « l'éveil de la liberté » (Victor Hugo). Mais aussi la première fête de la Fédération, nationale et largement admise, le 14 juillet 1790 : dernière grande manifestation d'unité nationale, sursaut de joie entre les affres de la « Grande Peur » et la période la plus dure de la Révolution.

Que l'on pense au 14 juillet 1789 ou au 14 juillet 1790, la date du 14 juillet marque l'adhésion de la République aux Droits de l'homme et le refus de tous les despotismes. « La chute de la Bastille, c'est la chute de toutes les Bastilles [...], s'exclame Victor Hugo à l'Assemblée à la veille du vote de la loi [...]. Le 14 juillet marque la fin de tous les esclavages, c'est la fête de toutes les nations.

« <https://www.gouvernement.fr/le-14-juillet-jour-de-fete-nationale-depuis-1880> »



♦ **Août** / Fête patronale : Le Dimanche du dernier week-end du mois d'Août

Ce qui revient à une fête de village ou fête communale. C'est une fête organisée en l'honneur du saint patron de notre village, Saint Barthélémy.

♦ **Le 11 Novembre** / célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Le jour du Souvenir aussi connu comme jour de l'Armistice, est une journée de mémoire annuelle observée en Europe et dans les pays du Commonwealth pour commémorer les sacrifices de la Première Guerre mondiale. Cette journée a lieu le 11 Novembre pour rappeler la signature de l'Armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale. En France, cette journée est appelée jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration de la Victoire et de la Paix, et est fériée. Depuis 2012, le 11 novembre est également célébrée en tant que journée d'hommage à tous les morts pour la France. « https://fr.wikipedia.org/wiki/11_novembre »

Pour ces différentes occasions, la cérémonie débute dès 11h. La présence des enfants, de leurs parents, des jeunes et des moins jeunes est bienvenue.

A l'issue du temps de recueillement, un vin d'honneur est offert par la municipalité et ceci dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.



Découverte de nos savoir-faire et passions

Brenatois

La commune dispose certainement d'habitants pleins de talents, et la résidence d'artistes du PAD, nous a fait part de jolis lieux et d'histoires à connaître. Pourquoi ne pas les (re)découvrir ensemble et les partager en musique, en théâtre, à travers vos peintures, activités de loisirs...

ENSEMBLE PROPOSONS ET PARTAGEONS !

Vous êtes :

ARTISTES

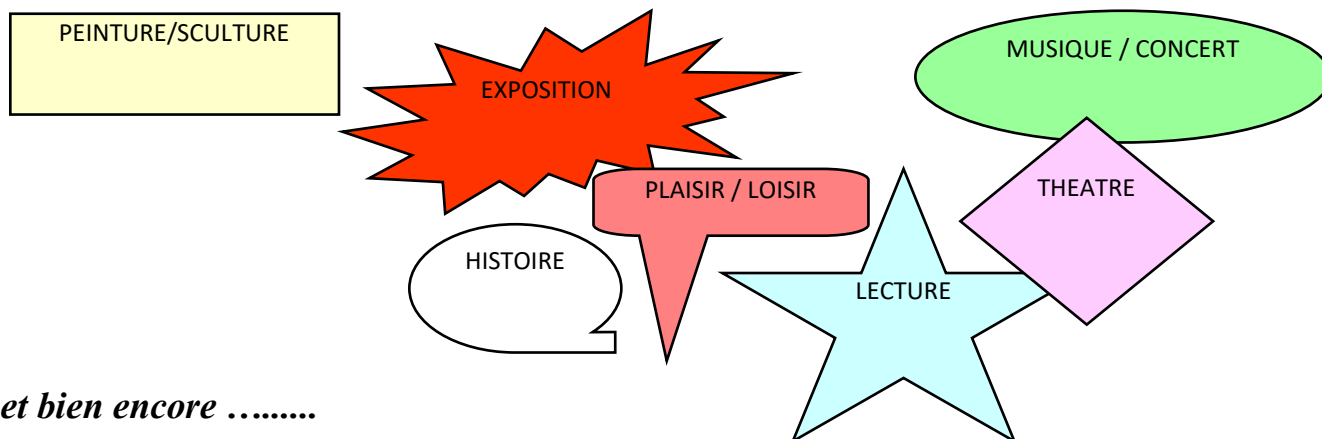
AMATEURS

PROFESSIONNELS

PASSIONNÉS

Inscrivez-vous en toute liberté et sans complexe, pour :

-Echanger entre points communs et originalités
-Exposer / Présenter ce qui vous anime
-Valoriser vos talents, vos connaissances, croiser vos pratiques et techniques
-Eveiller l'accès à la création, au patrimoine, à la connaissance pour tous les âges



et bien encore

Pour cela, nous vous proposons de nous faire part de votre souhait à participer

SAVOIRS
FAIRE
ET
PASSIONS

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Activité proposée : _____

Tél. : _____

Mail : _____

Merci de déposer ce coupon retour dans la boîte aux lettres de
notre mairie au plus tard le 30 Avril 2022



Illumination du sapin de Noël

Pour clôturer l'année 2021 et lancer les festivités de Noël, et malgré le contexte sanitaire, nous avons comme l'an dernier procédé à l'illumination du sapin municipal devant la place de l'église.

En présence des enfants de l'école, de l'équipe pédagogique et des élus, petits et grands se sont retrouvés, ont pu profiter ou pour certains découvrir notre église ouverte à cette occasion, et les plus petits, après s'être bien concentrés et appliqués sur le décompte, se sont émerveillés de voir s'allumer ce sapin.

Nous tenons à remercier la société Pradeau Plants, à Vezézoux, qui nous a fourni ce bel épicéa issu d'une forêt locale, le personnel municipal qui l'a installé et décoré avec grand soin, et les enfants et parents d'élèves pour leur participation à cet événement.





Nouvelles des écoliers

Cette année scolaire a débuté une fois encore sous couvert du protocole sanitaire, malgré les différents changements, nous sommes toujours impressionnées par la capacité d'adaptation des enfants, par leur sérieux, et leur rigueur.

Les élèves même les plus jeunes continuent donc d'appliquer les gestes barrières, les élèves de CP portent leurs masques de façon consciencieuse et courageuse. Nous sommes également très reconnaissantes envers le personnel communal. Mme Faugère est en charge de l'entretien de nos classes et s'occupe de la cantine, sa rigueur et sa conscience professionnelle nous permettent de travailler de façon sereine et en sécurité sur le plan sanitaire. Mme Casimiro qui travaille depuis des années avec nous, veille au quotidien sur le bien être de nos élèves, sa présence est indispensable à la vie de la classe de maternelle et à celle de l'école. Mr Bénézit accompagne les enfants dans le bus, et remplace Mme Casimiro si besoin pour la surveillance des enfants sur le temps méridien, Mr Tioque assure également des remplacements à la cantine. Nous les remercions toutes et tous sincèrement pour leur travail.

Cette année, voici nos deux classes :

la classe de Mme Vankenhove : MS (5 élèves) et GS (14)

la classe de Mme Chartreux : CP (13 élèves). Mr Tachin enseigne le jeudi.

Du côté des activités, nous remercions vivement l'Amicale des 3 villages pour leur aide financière, la crise sanitaire n'entame ni leur motivation ni l'énergie pour proposer des actions !

Le protocole sanitaire impose de ne pas brasser les classes (sur le temps scolaire seulement...) cela implique une vie d'école différente, les activités communes ne sont plus possibles.

Au programme 2021 /2022 (sous réserve de modifications dues à l'application des protocoles sanitaires) :

Nous participons une nouvelle fois au prix littéraire des Incorruptibles, les élèves des deux classes (une sélection différente par classe) voteront pour leur livre préféré en mai, c'est toujours un plaisir pour les enfants de découvrir les livres variés sélectionnés.





Nouvelles des écoliers (suite)

Nous irons à Sauxillanges trois fois au cours de l'année pour les projections « Cinématernelle » : les trois films proposés sont *Les petits contes de la nuit*, *l'odyssée de Choum*, et *Le corbeau et le drôle de moi-neau*. Ce sont des films de qualité.

Les deux classes ont participé au projet communal « Cartes en chantier »



Noël : le Père Noël n'a pas pu passer à l'école cette année car le virus était assez actif dans notre établissement mais il n'a pas oublié nos élèves : il a déposé de nombreux cadeaux pour les classes (merci à l'Amicale des trois villages !) Pour apporter un peu de chaleur en ces temps difficiles, et particulièrement aux personnes isolées, les élèves ont fabriqué une centaine d'objets qui ont été offerts aux bénéficiaires de l'ADMR de Sauxillanges, ils ont également préparé des cartes qui ont agrémenté le colis offert par la commune aux anciens.

Les CP iront à la piscine d'avril à juin.

La classe de CP va poursuivre le travail amorcé l'an passé dans le jardin, mais cette fois avec une vision plus artistique : une intervenante va venir pour une initiation à la vannerie. Les enfants vont réaliser des créations collectives qui vont décorer le jardin, des ateliers de Land Art seront également proposés.

La classe de MS/GS va travailler autour de la laine.

Les élèves des deux classes bénéficieront de l'exposition sur les papillons à Brenat, le 12 mai.

Les enseignantes, Mmes VANKENHOVE et CHARTREUX

Notre église

Journées du Patrimoine 2021,

Les 18 et 19 Septembre notre Église a ouvert ses portes. Grâce à un accueil possible organisé par le collectif de notre village, 94 personnes ont pu admirer peintures, sculptures, tableaux, boiseries, exposition de chasubles et linges de messe. Un diaporama a présenté des techniques de restauration de statuettes et tableau par Didier, avec photos ainsi que des visites virtuelles de notre village et de notre église. De belles rencontres, de nombreux visages illuminés par la beauté du lieu, par le travail réalisé. Nous renouvellerons cette action en septembre 2022.



Noël 2021,

C'est avec ardeur et grand enthousiasme que l'ouverture de notre église a été programmée durant les vacances de fin d'année. 118 personnes ont pu s'y recueillir et/ou la découvrir.

Par conviction ou tradition, la visite de la crèche fait partie des usages très ancrés dans bien des familles.

Exposition,

Les 14 et 15 mai prochains, une exposition « Papillons » ouverte au public va y prendre place, des permanences seront donc organisées. Notre église est fondamentalement un lieu qui appartient au domaine culturel. Elle est l'espace d'expression et de représentation des œuvres, des artistes, des passionnés mais aussi un lieu d'accueil et d'échanges.

Si vous souhaitez rejoindre le collectif actuel composé d'habitants de notre village, n'hésitez pas !! et profitez de ces deux jours pour nous le préciser.

Avec le collectif, Marie-Laurence FOURY

Informations urbanisme



Saisine par voie électronique des demandes d'urbanisme

En application du décret n° 2021-981 du 23 juillet 2021 relatif aux échanges électroniques en matière de formalités d'urbanisme, les demandes d'autorisations d'urbanisme pourront être déposées à compter du 01/01/2022 par voie électronique. C'est ce que l'on appelle la **Saisine par Voie Electronique** (SVE). Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation, les dépôts de dossier en Mairie seront toujours recevables.

Rappelons que c'est l'Agglo Pays d'Issoire qui instruit les dossiers d'urbanisme de notre commune, après avis consultatif du Maire ou de son adjoint en charge de l'urbanisme.

Nous vous rappelons aussi que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui régit les règlements d'urbanisme de la commune, est consultable sur le site Internet de l'Agglo www.capissoire.fr, ou en version papier en Mairie.

L'Agglo Pays d'Issoire nous communiquera dès qu'elle l'aura mis en place l'adresse du Guichet Unique permettant la SVE. Nous vous en informerons dans le prochain bulletin, et sur le site Internet de la Commune www.brenat.fr.

Rappel pratique

Tous travaux sur un bâtiment ou toute construction sur un terrain doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation administrative, pour vérifier sa conformité avec le PLUI.

Les différentes autorisations de droit du sol sont :

- ◆ Le permis de construire : il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, toute extension ou changement de destination y sont en principe soumis.
- ◆ La déclaration préalable : les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire doivent quand même faire l'objet d'une déclaration préalable déposée en mairie, par exemple pour la modification de l'aspect d'un bâtiment (réfection de toiture, de façade, de menuiseries, clôture qu'elle qu'en soit la nature, piscine)

Avant tous travaux, n'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie, ou auprès du service d'urbanisme de l'Agglo Pays d'Issoire.



Association « bien vivre à Brenat »

2 ans que la vie associative doit composer avec ce fichu virus et son lot de restrictions.

Nous espérons pouvoir vous retrouver rapidement pour partager des moments de convivialité comme on les aime tant.

Notre prochaine journée festive est prévue le jeudi 26 mai (Ascension) pour le repas paëlla qui se tiendra autour de la salle polyvalente.

Souvenez vous en 2019 :



Société de chasse St Hubert de Brenat

♦ PLANTATION DE HAIES :

Remerciement aux chasseurs présents, la fédération de chasse du Puy-de-Dôme, ainsi que Mr MARTINANT Vincent, agriculteur bio sur la commune de BRENAT « les terres de L'Ailloux », pour nous avoir permis de planter 1 km de haies sur la commune. En effet, les chasseurs sont aussi garants de la biodiversité et de l'impact écologique.

Petite information : l'année prochaine cet évènement sera renouvelé avec une date à définir.



♦ MANIFESTATIONS A VENIR :

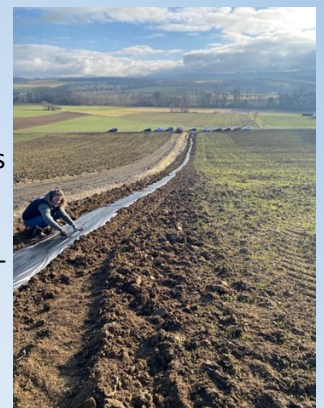
Préparation en cours d'un marché aux fleurs courant avril ou mai (nous sommes dans l'attente de la réponse d'un pépiniériste local)

Nous prévoyons également une tombola avec une vente de tickets avec à la clé de nombreux lots à gagner.

♦ POINTS SECURITE :

Suite aux événements d'actualité, nous avons décidé d'accentuer d'autant plus la sécurité dans notre société. En effet, nous avons déjà investi dans des panneaux de signalisation « chasse en cours » (balisés en jaune) qui sont placés lors de la chasse aux gros gibiers à l'abord des chemins, ils sont placés pour la sécurité de tous. Nous avons également des sessions de formation sur la sécurité à la chasse prévues pour tous les chasseurs avec la fédération de chasse du Puy-de-dôme.

En revanche nous tous, en tant que citoyens, n'oublions pas de respecter les règles de sécurité et de civisme (chiens en divagation, respect d'autrui, ...)



Gilles Hurtevent

Président de la société de chasse de BRENAT

Informations et numéros pratiques

Gendarmerie de proximité :

BRIGADE DE PROXIMITÉ DE BRASSAC LES MINES : du lundi au samedi : **08h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00**
04.73.54.08.88 dimanche et jour férié : **09h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00**
BRIGADE DE PROXIMITÉ DE SAUXILLANGES : mardi : **08h00 à 12h00** et vendredi de **14h00 à 19h00**
04.73.96.81.55

Il est important de noter qu'en dehors de ces heures d'ouverture, il est possible d'être reçu sur rendez vous ou en cas d'urgence.

D'autre part, il existe sur internet également la brigade numérique et la possibilité de déposer une pré-plainte en ligne (<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>) .

Horaires et contacts de la Mairie de Brenat :

En raison de la crise sanitaire le secrétariat de mairie reçoit uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez joindre notre secrétaire de Mairie au : **04 73 71 55 76** ou par mail à mairie.brenat@orange.fr tous les jours de la semaine sauf le mercredi.

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la mairie sur : <http://www.brenat.fr> ou la page Facebook « Commune de Brenat ».

Agglo Pays d'Issoire :

Adresse : 20 Rue de la liberté
63504 Issoire CEDEX—**04 15 62 20 00**

Services API :

Urbanisme, autorisations du droit des sols
04 73 55 90 48

Habitat (aide au ravalement, PIG)
04 15 62 20 03

Maintien à domicile, portage des repas, soins infirmiers
04 15 62 20 01
Assainissement
04 73 55 22 91

Services divers :

- ADMR de Sauxillanges (association de services à domicile et aide à la personne) : **04 73 96 87 96**
- CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) : **04 73 89 67 38**
- Trésor Public d'Issoire : **04 73 89 15 78**
- Déchèterie de Sauxillanges : ouverture du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

RPI Aulhat-Brenat-Flat:

Ecole de Brenat : **04 73 71 51 61**
Ecole d'Aulhat : **04 73 71 15 24**
Ecole de Flat : **04 73 71 57 69**
API Restauration—cuisine centrale : **04 73 26 00 16**

SOS Animaux le Broc :

Tel **04 73 71 62 43** ou **06 13 28 08 95**

NUMEROS D'URGENCE :

SAMU **15**
POMPIERS **18**
GENDARMERIE **17**
N° d'urgence Européen (depuis un portable) : **112**
N° d'urgence pour sourds et malentendants : **114**
SAMU SOCIAL : **115**
CENTRE ANTI-POISON de Lyon : **04 72 11 69 11**
URGENCE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE : **39 19**

Collecte des déchets :

Recyclage (bac bleu) —le mardi semaines paires.
Non recyclable (bac gris) —le mercredi chaque semaine.
Pensez à sortir vos bacs la veille au soir et à les rentrer chez vous après la collecte—les bacs ne doivent pas être stationnés sur la voie publique.

Déchets non collectés :

Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spéciales, des bacs sont à disposition dans les centres commerciaux.

Les capsules en aluminium pour le café : elles peuvent être ramenées au producteur qui les prendra en charge.

Les déchets d'équipements électriques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieux appareil (en échange de l'achat d'un neuf). Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchèterie ou dans des points collectes prévus à cet effet.

Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire mais il vaut mieux les déposer dans des points de collectes spécialisés (déchèterie).

Les huiles moteur et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un spécialiste ou un distributeur.